



Communiqué de presse
Mercredi 18 janvier 2017, à Trégueux (22)

Signature des 1^{ers} Prêts d'honneur agricoles accordés à des installations en bovins et porcs : 200 000€ débloqués

Les prêts d'honneur BRIT s'étendent au monde agricole

Depuis 2006, le fonds Brit¹ facilite la transmission et la reprise des TPE et PME en Bretagne, en accordant des prêts d'honneur aux porteurs de projets. Ce dispositif est désormais ouvert aux jeunes éleveurs bovins et porcins qui s'installent et reprennent une exploitation, dans le cadre d'une expérimentation financée par la Région et la Caisse des dépôts et animée par le réseau *Initiative Bretagne*. Les 4 premiers prêts d'honneurs ont été signés aujourd'hui.

Face à la crise traversée par les filières bovines et porcines, la Région a mis sur pied, courant 2016, des plans d'aide adaptés à chacune des deux filières dont l'un des volets prévoit d'accompagner les projets d'installation en **porcs, bovins viande et veaux de boucherie**, en s'appuyant sur un prêt d'honneur, sans intérêt et sans garantie personnelle.

En fonction des besoins de financement du projet, ce prêt peut varier de **20 000 € à 50 000 €** sur une période de 5 ans, avec possibilité de différé de remboursement de 1 à 3 ans (soit 8 ans maximum), ce qui laisse le temps au bénéficiaire de dégager des revenus.

L'objectif est de **renforcer les fonds propres** de l'exploitation agricole, de faciliter son accès au crédit et de **créer ainsi un effet levier auprès des banques** (1€ pour 1€ minimum) pour, *in fine*, aider les porteurs de projet à financer une installation qui, pour être compétitive, nécessite des investissements de plus en plus lourds. Le « **label BRIT** », bien connu des milieux bancaires, apportera ainsi à chacun un « **gage de viabilité** ».

Le bénéficiaire du prêt bénéficie par ailleurs d'un **parrainage d'un chef d'entreprise** proposé par Initiative Bretagne dans le cadre du suivi du dispositif.

Sur les 2 premiers comités qui se sont déroulés en novembre et en décembre, 6 entrepreneurs sont venus présenter leur projet de reprise agricole, 5 ont été acceptés et 1 doit représenter son projet devant le comité d'agrément avec de nouveaux éléments.

Les 4 bénéficiaires venus signer ce jour leur prêt d'honneur ont bénéficié de 200 000€ de prêt d'honneur (50 000€ par projet). Deux reprennent des exploitations bovines et deux des exploitations porcines.

Olivier Allain, Vice-président du Conseil régional à l'agriculture et à l'agroalimentaire, présent lors de ces signatures salue cette 1^{ère} en France. « C'est la première fois en France que des agriculteurs ont accès à un prêt d'honneur agricole provenant d'un fonds financé par la Région et par la Caisse des Dépôts.

En moyenne, le plan de financement pour les reprises agricoles s'élève à 560 000 euros, mais cela peut être beaucoup élevé pour les filières porcines et bovines. C'est pourquoi le montant des prêts d'honneur agricoles peut atteindre 50 000€ par projet. Un montant significatif dont le risque est en partie couvert par le rôle du comité d'agrément qui va vérifier la faisabilité du projet et l'adéquation homme/projet. »

¹ BRIT, comme Bretagne reprise initiative transmission

Les 4 premiers bénéficiaires présents lors de la cérémonie de signature sont :

- **Antoine GRANNEC**, Reprise d'une exploitation porcine à **Poullaouen (29)**
Reprise d'une exploitation familiale
Contact : 06.77.74.71.43
- **Fabrice JOUAN**: Reprise d'un élevage bovin (veau de boucherie) à **Evellys (56)**
Contact : 06.64.91.83.21
- **Florent ISAMBARD**, Reprise d'une exploitation porcine naisseur engraisseur à **Bazouges La Pérouse (35)** *Reprise de l'exploitation familiale et passage en bio.* **Contact : 06.87.94.40.14**
- **Thomas HERVAGULT**, Reprise d'une exploitation élevage bovin à **Poce Les Bois (35)**
Reprise de l'exploitation familiale **Contact : 06.76.20.58.58**

Le volet agricole de BRIT est doté de 4 M€ et le sera à hauteur de 12 M€ d'ici 3 ans

Olivier Allain, Vice-président du Conseil régional à l'agriculture et à l'agroalimentaire, et **Loïc Rolland**, Directeur régional Bretagne de la Caisse des Dépôts, ont rappelé leur engagement financier conjoint dès 2016 : « *partenaires de BRIT depuis 10 ans, nous allons abonder le fonds de 2 M€ chacun, pour, à terme, financer jusqu'à 80 dossiers agricoles par an* ».

A noter que dans les domaines bovin et porcin, plus de 90 % des installations sont des projets de reprise.

« *Le bénéficiaire du prêt pourra également bénéficier d'un parrainage d'un chef d'entreprise proposé par Initiative Bretagne dans le cadre du suivi du dispositif* », ont précisé **Patricia Lasnier** et **Béatrice Parmentier**, Co-présidentes d'*Initiative Bretagne*.

Composition du comité d'agrément (de 5 à 12 membres) : Caisse des Dépôts, chefs d'entreprises, Fédération des banques de Bretagne, Bpifrance, Chambre régionale d'Agriculture, Réseau *Initiative Bretagne*, Ordre des experts comptables, soit une pluralité des compétences nécessaires pour garantir une expertise dans les décisions rendues. Le comité d'agrément se réunit 1 fois par mois.

Le fonds BRIT et le réseau Initiative Bretagne

Grâce au financement conjoint de la Région et de la Caisse des dépôts, **400 projets de reprises/an** sont soutenus sur le territoire (prêt moyen de **13 000 €**). C'est le réseau Initiative Bretagne qui gère et anime ce dispositif en s'appuyant sur ses **20 plate-formes d'initiative locale**.

À l'heure de fêter son 10^e anniversaire, le fonds BRIT affichait un bilan très satisfaisant : **11 M€ investis** dans la transmission d'entreprises qui ont permis d'accompagner **2 600 repreneurs**, et de créer ou maintenir **11 000 emplois** en Bretagne.

Associant fonds publics et fonds privés, cet outil pertinent, efficace et efficient est aujourd'hui le 1^{er} fonds régional du réseau Initiative en France.